



AU FIL



DE L'AFF



JOURNAL MUNICIPAL BEIGNON N° 26

JANVIER 2012



LE MOT DU MAIRE



Chers Beignonnaises et Beignonnais,

Je commence donc comme de coutume, par vous présenter, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel et professionnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Nos pensées et nos vœux vont aussi vers les personnes souffrantes plongées dans la maladie, dans la peine, celles qui souffrent de solitude, de difficultés financières, enfin tous ceux qui affrontent des moments douloureux.

Tout d'abord, en terme de bilan de l'année écoulée, vous avez pu voir la fin du dernier grand chantier engagé, à savoir l'aménagement de la rue de St Cyr, côté Plélan, associé à la fin de l'enfouissement des réseaux dans la rue de l'école publique et des travaux des résidences personnes âgées & personnes désorientées. Tout cela se termine bien et nous n'avons que de bons échos de la population ou des visiteurs.

Ces travaux ont un bon impact et répondent au confort et à la satisfaction de tous. Pour autant, malgré nos efforts, la résidence des personnes désorientées enregistre une perte financière de 60 000 € en 2 ans, ce qui accroît les dépenses de la commune déjà trop importantes.

Le 08/03/2011, nous avons eu l'honneur de la visite du Président de la République dans une des entreprises de la zone d'activités, cela est forcément un moment rare et exceptionnel pour une petite commune rurale. Nous lui avons transmis une requête en 3 points : un accès Internet pour tous, une réforme territoriale en cohérence avec les réalités de bassin de vie et des potentiels de développement économique, touristique et social et enfin, la création de portion de transports en commun permettant un désenclavement de notre commune, isolée des villes environnantes.

- Concernant le dossier Internet, nous espérons toujours être inscrits dans une éventuelle augmentation du périmètre du projet haut débit du Conseil Général du Morbihan dans les mois à venir. En attendant, la mise en œuvre d'une solution de type Wi-Max ou, mieux encore, faisceau hertzien, vers nos entreprises, et peut-être aussi vers les Beignonnais, est

Espérons que cette nouvelle année soit positive en toutes choses et pour tous.

en cours.

- S'agissant de la réforme territoriale, nous avons écrit que nous souhaitions être entendus, au niveau de l'Etat, à savoir que nous voulions une solution proposant une future communauté de communes (CDC) avec, bien sûr, nos voisins et amis de la cdc de Guer, mais aussi les cdc de l'actuel pays de Ploërmel, moins la CCVOL (Malestroit), et nous l'espérons, avec aussi la cdc de la Gacilly. Ce qui revient à retenir un grand territoire, seule solution, selon nous, pour vivre efficacement à côté de nos futurs voisins qui vont être tous de taille équivalente, sinon plus grande. Nous avons à ce jour de bons espoirs d'être entendus, décision de l'Etat fin 2012 avec mise en œuvre en 2014.

... LE MOT DU MAIRE

- Enfin, pour ce qui est de la mise en œuvre d'un maillage de transports en commun devant permettre de désenclaver notre commune, nous espérons, avec l'aide de la cdc de Guer et de son Président, pouvoir voir le projet de bus de Val Coric vers Bellevue venir jusqu'à Beignon et nous permettre de rejoindre Rennes 2 ou 4 fois par jour. Dans un deuxième temps, si le projet de réforme territoriale tel qu'évoqué précédemment voyait le jour, alors nous pourrions espérer une même liaison vers Ploërmel, et de fait vers Vannes.

Une dernière contrainte de taille, apparue dernièrement, et que je ne peux passer sous silence, est l'annulation totale du PLU le 24/11/2011. Nous sommes donc, au moins pour 2 à 3 ans sous les règles de l'ancien POS. Je ne reviendrai pas sur les causes de cette annulation, il s'agit d'une décision de justice pour un procès engagé avant notre élection de 2008, je ne souhaite pas la commenter, chacun jugera. Ce que je tiens à vous dire, au nom de toute l'équipe, c'est que nous avons déjà beaucoup travaillé pour éviter à tous les gens ayant des projets d'urbanisme, dans la mesure du possible, de ne pas subir ces changements. Nous y sommes globalement parvenus jusqu'à présent. Il reste encore quelques dossiers importants en suspens, soyez persuadés que nous les défendrons de toutes nos forces, quels que soient les porteurs de ces dossiers. De même, nous allons tout faire pour sauver notre futur lotissement communal et ainsi éviter la perte de notre prêt relais de 500 000 euros qui arrive à terme. Tout ceci aura malgré tout un coût important de plusieurs milliers d'euros à la charge de tous les contribuables que nous sommes.

En terme de projets pour 2012, nous avons pris l'engagement d'avoir terminé le volet sécurité routière, c'est-à-dire le passage à 30 km/h pour le bourg, et celui à 50 km/h pour l'ensemble des villages ainsi que la sécurisation de certains secteurs des villages, avant l'été.

Pour la même période, nous voulons avoir posé sur toute la commune, les plaques de noms de rues et de numéros des maisons.

Enfin, dans le cadre des travaux de la commission jeunesse, nous aurons installé la future aire multi-sport derrière la garderie.

Je veux aussi vous dire quelques mots sur nos entreprises et artisans qui nous communiquent des nouvelles encourageantes, allant plutôt vers des perspectives de développement, et ce malgré cette période de crise. Le dernier en date est la Sté Artech bois qui étend son activité et qui s'appelle dorénavant Artech bois et étanchéité. Nous avons aussi accueilli 2 nouveaux artisans, un maçon situé à la La Vigne, M. Ludovic MASSART, et un couvreur dans le bourg, M. Nicolas GENDROT. Face à ce développement, nous devons penser à la sécurité des centaines de personnes qui circulent dans cette zone d'activités chaque jour. Une nouvelle voie va être réalisée avant l'été. Enfin, les travaux de la nouvelle station de traitement d'eau potable avancent maintenant comme prévu sous la supervision du Président du syndicat d'eau.

Pour ce qui est des commerces, notre priorité est comme vous le savez de pouvoir réactiver l'ancienne supérette. Nous devons récupérer ce bâtiment dans le courant du 1^{er} trimestre. Espérons qu'avec tout ce temps perdu, nous pourrions encore vous proposer rapidement les projets que vous attendez. Par ailleurs, dans la même période, à proximité de l'église, nous devrions voir s'installer un éditeur de renom spécialisé autour de Brocéliande, ce qui consoliderait efficacement notre identité.

Je voudrais aussi, avant de finir, remercier l'ensemble des élus et du personnel communal pour l'excellent travail réalisé et remercier aussi tous les bénévoles qui ont œuvré efficacement toute l'année dans l'accompagnement des différents événements de la commune. Je pense aux bénévoles présents dans les commissions : sécurité de nos bâtiments municipaux, sécurité défense, patrimoine, travaux, commission électorale, nos ados de la commission jeunesse, etc. Bien sûr, les bénévoles qui s'occupent de la culture (la médiathèque et les vernissages, 4/ an, pour notre petite commune avec toujours autant de visiteurs), du sport, de nos anciens, en fait, tous les membres des associations présents sur la commune.

J'ai aussi une pensée particulière pour notre comité des fêtes et son dynamique bureau qui a maintenant 2 ans de vie et de plus en plus de manifestations à son actif, en soutien à une association ou en direct. Enfin, j'aimerais féliciter la nouvelle équipe, emmenée par Freddy Langlais et son épouse Béatrice, pour son excellent travail auprès de nos enfants cyclistes et surtout pour les 2 très belles manifestations qu'ils viennent d'organiser, d'abord une rando VTT et marcheurs qui a réuni presque 1 200 participants et un tournoi de ping-pong avec plus de 80 compétiteurs, tout cela pour une première réunion. Je souhaite que toutes ces manifestations continuent comme aujourd'hui dans cet esprit d'équipe car le dynamisme d'une commune passe par la dynamique de ses associations.

Le dynamisme d'une commune passe par la dynamique de ses associations.

Vous avez pu lire dans la presse il y a quelques jours que nous étions la 2^{ème} commune du Morbihan en progression démographique, et cela continuera encore quelques temps puisque l'Insee annonce 1 660 habitants au 1^{er} janvier 2012, et au 1^{er}/01/2013, 1 743 habitants. Encore 2 chiffres, si vous le voulez bien. Nous avons passé le seuil des 1 000 électeurs inscrits, et avons le plaisir de compter 30 naissances en 2011, ce qui est exceptionnel et très positif : félicitations aux parents !

Croyez à la sincérité de mon espoir que cette année vous apporte toutes sortes de satisfactions. Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal de Beignon, une excellente et sereine année.

Le Maire, Yves JOSSE

LA VIE MUNICIPALE

VŒUX DU MAIRE



A la table des officiels Loïc Bouvard, député



Un nombreux public



*Sylvain Bresson
réalisateur beignonnais*

Environ 300 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après le discours d'Yves Josse, un film, réalisé par Sylvain Bresson, retraçant les événements forts de l'année écoulée a été diffusé. La soirée s'est terminée par la galette des rois (préparée par M. et Mme Pambouc), accompagnée du verre de l'amitié !

11 NOVEMBRE CEREMONIE CANTONALE

C'était au tour de Beignon d'organiser la cérémonie cantonale du 11 novembre. Les enfants des deux écoles ont lu des poèmes sur la vie des poilus avant de déposer leurs petits bouquets devant le monument aux morts. Les élus ont ensuite déposé la traditionnelle gerbe de la mairie. Le cortège s'est rendu au restaurant scolaire pour partager l'apéritif offert par la commune, puis les participants ont dégusté avec bonheur le repas servi par le Délice des rois à la salle des fêtes.



Les personnalités officielles



L'hommage des enfants des écoles

SAINTE BARBE

Après l'hommage aux anciens combattants, la commune a reçu les pompiers pour la cérémonie cantonale de la Sainte Barbe, le 10 décembre. Les remises de médailles et les promotions ont précédé l'office religieux. Ensuite la commune a offert l'apéritif à la salle multifonctions avant le repas et le bal qui se sont déroulés, pour des raisons de proximité du centre d'intervention, à la salle des fêtes de Guer.



LA VIE MUNICIPALE

REPAS DU CCAS



Les doyens présents M. FRANCON, 89 ans
Mmes COLIN, DEDELOT et GEISLER, 90 ans

Le repas du CCAS s'est déroulé le 19 novembre à la salle des fêtes. Nos doyens ont été mis à l'honneur et ont reçu une belle composition de chez Vert'tige (photo ci-contre en présence du Maire et de Mme SENTIER, vice présidente du CCAS). L'ambiance a été chaleureuse et conviviale et chacun a pu chanter son air préféré repris par l'ensemble des convives.

Le repas préparé par Le Délice des rois a été très apprécié de tous.



ARBRE DE NOEL offert par la commune

Le conseil municipal a offert aux 250 élèves scolarisés dans les 2 écoles un spectacle de marionnettes le mardi 13 décembre à la salle multifonction.

Le spectacle proposé par la Compagnie Baldaboum a connu un vif succès.

Les enfants encadrés par leurs enseignants ont ensuite rejoint leur école respective afin de partager dans leurs classes le goûter offert par la commune.



Les lauréats du concours 2011

Merci à tous ceux qui participent au fleurissement de la commune

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs a débuté le 5 décembre dernier. A ce jour, 4 adultes bénévoles entourent 10 enfants du primaire chaque lundi et jeudi soir à la garderie.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie de l'école.

Afin de proposer ce service à un nombre plus important d'enfants, les personnes volontaires sont les bienvenues !

Contact : Nelly sentier - 02.97.75.73.55



LA VIE MUNICIPALE

Rappel sur les règles d'usage du feu en forêt

Le département du Morbihan est concerné par le risque majeur « feu d'espace naturel ». Ce risque est significatif sur notre territoire puisque le Morbihan se situe au 4ème rang national des départements les plus denses en terme de peuplement forestier (landes, massifs, bois...). Compte tenu de son importance, le risque « feu de forêt » est intégré au Dossier Départemental des Risques Majeurs du département.

Bien que les incendies de forêt soient beaucoup moins meurtriers que la plupart des autres catastrophes naturelles, ils n'en demeurent pas moins dangereux notamment pour les pompiers et dans une moindre mesure pour la population. En dehors de cet aspect, les incendies de forêt ont un réel impact économique, matériel et environnemental.

A la suite de la négligence d'un particulier ayant allumé une dizaine de feux de branchage sur un secteur de plus de 1 ha, feux laissés sans surveillance, les pompiers ont alors été appelés. Les conséquences auraient pu être désastreuses pour le secteur. La mairie souhaite ainsi faire un rappel sur les règles d'usage du feu en forêt en complétant les articles des Infos des 2 et 09/11/2011 de la rubrique « faits divers » . Pour ces 2 parutions, il ne s'agissait pas d'une demande de la mairie.

La 1ère parution n'amenait pas de commentaires particuliers. Une 2^{ème} parution, la semaine suivante, précisait que les pompiers n'étaient pas intervenus et laissait à penser que le fait divers était donc bénin. Il est exact que les pompiers n'ont pas eu à éteindre le feu, mais 9 sapeurs-pompiers ont été mobilisés en surveillance pendant environ 2,5 heures avec 2 véhicules. Deux gendarmes ont aussi dû sécuriser la circulation de la zone. Ce déploiement de forces a bien sûr un coût pour le contribuable.

De même, compte tenu de ce dispositif, il est incorrect d'écrire que « la situation ne présentait aucun danger », d'autant que la parcelle concernée est, certes dans un endroit marécageux, mais surtout en zone boisée classée. Il suffisait, par exemple, que le vent se lève pour que le danger devienne bien réel.

Le feu représente le 1^{er} danger pour la commune de Beignon avec ses nombreux espaces de forêt. Ce fait divers est donc grave. Le propriétaire de cette parcelle, a d'ailleurs été entendu par la gendarmerie de Guer et une procédure est en cours.

Aussi nous voulons profiter de ces rectifications pour rappeler que Beignon est entourée de forêts et que le feu est notre principal ennemi, d'où notre vigilance. Même si nous sommes dans une période où le feu en forêt est autorisé, il doit pouvoir être maîtrisé à tout moment et en particulier en fin de journée : « les mesures de sécurité suivantes doivent être respectées : ...surveiller le feu en permanence et s'équiper en moyens d'extinction ; procéder à l'extinction totale du feu par noyage en fin d'opération, etc... ».

La foudre est tombée sur Beignon...

En comparaison des autres régions françaises, les coups de foudre estivaux sont moins nombreux en Bretagne, mais plus intenses.

La foudre a frappé l'église de la commune cet été. Heureusement, la nouvelle équipe municipale avait remis en service le paratonnerre et les dégâts ont été mineurs (pas de départ de feu dans l'église, seulement des endommagements d'électroménagers, hi-fi...pour des riverains).



Se protéger des éclairs

Idéalement, restez à l'intérieur lors d'un orage. Si vous êtes pris à l'extérieur, un véhicule automobile est le meilleur abri que vous pouvez trouver. Dans un champ, asseyez-vous sur le sol, les genoux repliés entre vos bras. En tout temps si vous êtes pris à l'extérieur lors d'un orage, évitez de vous abriter sous un arbre ou de tenir un objet métallique dans vos mains ou sur vous.

Si vous êtes à l'intérieur, le téléphone, la douche, les toilettes et les robinets sont à éviter...

Calculer la distance d'un orage

Lorsque vous voyez un éclair, comptez le nombre de secondes qui le sépare du tonnerre puis divisez par 3 ; vous obtiendrez alors la distance de l'orage en kilomètres.

LA VIE MUNICIPALE

Une maison pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer : le Domicile Partagé de BEIGNON

Ce logement, situé résidence du Pâtis (face à l'école publique) est conçu pour des personnes âgées désorientées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée, et ne pouvant plus vivre seules chez elles. Prenant le relais des aidants familiaux, les assistants de vie accompagnent la personne dans sa vie quotidienne, et ce, dans un climat familial.



La restauration est faite sur place par les salariés : traditionnelle et familiale, adaptée aux différents régimes alimentaires.



Le logement est partagé en colocation par 8 personnes âgées. Il comporte un espace privé personnalisé et des espaces partagés.



Il est adapté à la perte d'autonomie des personnes âgées : rez-de-chaussée, portes larges, système d'appel dans les chambres, douches et W-C adaptés, volets roulants, etc. 2 places sont actuellement disponibles.

Contact : mairie

Nouveau coordonnateur

Le 19 décembre dernier, Monsieur **Didier BANNIS** a intégré le domicile partagé dont il assure la coordination. Professionnel de l'aide à domicile, il vient de Lanester.

Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes persuadés qu'il saura encadrer et animer ce lieu de vie.

Merci à Fatima GARCIA VELASCO d'avoir assuré l'intérim.



Les vœux du Maire aux résidents

M. le Maire a présenté ses vœux aux résidents le 12 janvier en présence du personnel du domicile partagé et de conseillers municipaux.



LA VIE MUNICIPALE

ANNULATION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU a été **annulé par jugement du 24 novembre 2011**, depuis cette date, **nous sommes donc revenus aux règles du POS**.

Les motifs retenus sont :

- Méconnaissance de l'article L123-10 du Code de l'urbanisme au motif qu'il ne ressort pas des pièces du dossier que les avis en cause [personnes publiques associées] étaient joints au dossier d'enquête publique.
- Les dispositions de l'article R 123-19 et R 123-22 ont été méconnues dans la mesure où « le **commissaire enquêteur n'a pas procédé, dans son rapport, à l'analyse**, même sommaire, **des observations du public (...)** » et qu'il « ne peut être regardé comme ayant indiqué les raisons déterminant le sens dudit avis ».
- La violation des dispositions de l'article L 2131-11 du Code général des collectivités territoriales, en raison du fait que, alors même que le **Maire « était intéressé »** à cette modification de classement », il a « participé activement à la phase d'élaboration du plan local d'urbanisme (...) » et il a « présidé la séance lors de laquelle la délibération du 15 janvier 2008 a été adoptée. ».

Sur les conseils de l'avocat, la commune ne fera pas appel. Tout d'abord parce que cet appel n'est pas suspensif et que nous resterions donc sous les règles du POS pendant au moins 2 ans que durerait cette procédure. Ensuite nous avons peu de chance, pour ne pas dire aucune chance, de gagner en appel, le chef d'accusation « Maire intéressé » étant toujours présent et toujours aussi grave.

Rappel des dates importantes

15 janvier 2008 : approbation du PLU par l'ancienne municipalité

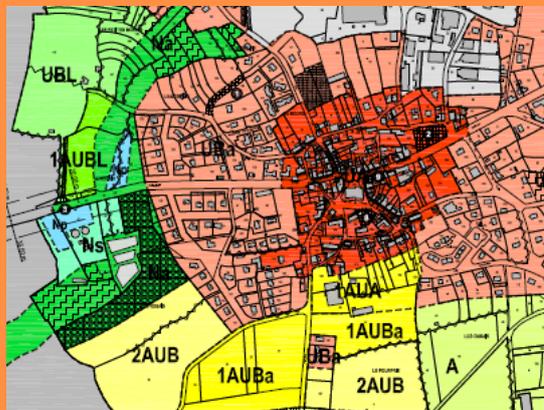
13 mars 2008 : l'association SOS Brocéliande conteste le PLU auprès du tribunal administratif sur les points suivants : extension de 5 ha de la zone d'activités - absence de prise en compte du polygone d'isolement du dépôt de munitions - motifs de forme (*retenus in fine par le tribunal administratif*).

Avril 2008 : début des négociations entre le nouveau conseil et l'association SOS Brocéliande

2009/2010 : blocage puis dissolution du conseil municipal entraînant l'interruption des échanges

Juin 2011 : lancement procédure de révision générale du PLU (*par anticipation de la décision du Tribunal Administratif*)

La reprise du PLU à l'état initial engendrera une dépense de 30 à 50 000 €, non comptés l'arrêt du lotissement communal pour lequel un prêt relais de 500 000 € a été contracté, les frais de procès, et en particulier les incidences que tout cela va avoir pour certains de nos administrés (*risques de refus de permis de construire, terrains devenus inconstructibles...*). Parallèlement, des démarches sont entreprises pour tenter de « sauver » les projets en cours, qu'ils soient communaux ou privés. Nous espérons que le prochain document d'urbanisme nous permettra de poursuivre tous les projets interrompus.



LA VIE CULTURELLE

A l'occasion des fêtes de fin d'années, la médiathèque nous a proposé l'exposition «petit univers» de **Kiki la peste**, alias Christelle Jacquet. Parisienne de naissance, elle quitte Paris pour Douarnenez et arrive finalement à Rennes pour le plaisir de nos yeux. Autodidacte, elle se lance dans sa carrière artistique en 2006, dont la première œuvre fut l'illustration d'un ouvrage intitulé «*Paul Poiret raconté aux enfants*». Son œuvre comporte différents styles et techniques. Elle expérimente la technique du couteau (*le prince charmant*), et les aplats de couleurs vives (*les poules*). Les matériaux varient également : bois, toile, boîtes de conserves, timbres, etc Autant de supports insolites que de thématiques où tout se mêle harmonieusement.



Autant de supports insolites que de thématiques où tout se mêle harmonieusement.

L'artiste a accepté d'animer les ateliers arts plastiques. Les enfants ont pu ainsi réaliser leurs propres œuvres sur des boîtes de conserves, l'intérêt étant de leur faire découvrir différentes techniques et supports en rapport à l'exposition.

Les écoles ont pu également profiter de sa présence lors des visites régulières des classes.

Retrouvez Kiki la Peste sur son blog <http://kikilapeste.jimdo.com>
(Tél : 06.12.31.04.70)

Vacances de février : Ciné-vacances pour les enfants (gratuit)

Chaque mardi (14 h) : ateliers informatiques (répartition en 2 groupes pour mieux répondre aux attentes de chacun)

3 février 2012 (9h30): accueil du Relais des Assistantes Maternelles

La prochaine exposition, du 6 avril au 4 mai 2012, accueillera **Valérie-Margot Veenendaal** en peinture et **Annie Hamon** en peinture et sculpture.



Valérie-Margot, peintre-plasticienne et animatrice d'ateliers Arts Plastiques au Carré d'Art de Binic, exprime, grâce à la richesse des techniques mixtes (collages, matières, mélanges de

techniques), un univers poétique et onirique, sensible et nuancé, qui se nourrit de sa vision de l'humain, fragile, perdu dans ses émotions, et de son lien profond avec la Nature .

Annie Hamon partage son travail entre sa peinture qui explore avec curiosité et sincérité les grands mouvements du 20^{ème} siècle : fauvisme, cubisme et sa sculpture

« terre et bronze », mélange subtil de formes féminines, structurées et épurées où l'argile vous interroge et vous interpelle.



LA VIE ECONOMIQUE



Nicolas GENDROT, un jeune couvreur à La Lande Macé

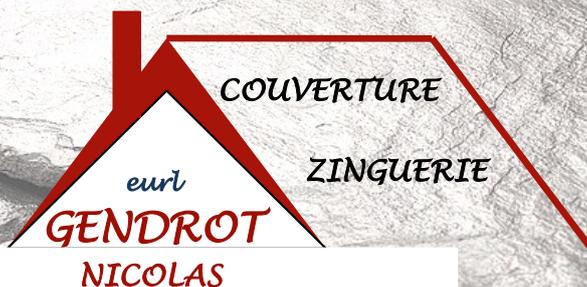
A 27 ans, Nicolas Gendrot vient de créer son entreprise de **couverture-zinguerie** sur la commune de Beignon à La Lande Macé.

Fort d'un long parcours sur le **tour de France des compagnons du devoir**, il met son expérience et son savoir-faire à votre service.

N'hésitez pas à le contacter pour tout projet de travaux dans le **neuf ou la rénovation**.

Couverture, gouttière, velux n'ont pas de secret pour lui !

En cette période d'hiver, n'oubliez pas de procéder au **ramonage** régulier de vos cheminées, cela pourrait vous éviter des dégâts irréversibles !



Contact / informations : 02.97.22.44.57 nicolasgendrot@orange.fr

DES ARTISANS REPRESENTANT QUASIMENT TOUS LES CORPS DE METIERS DU BATIMENT SONT PRESENTS SUR LA COMMUNE PENSEZ A EUX POUR VOS PROJETS EN NEUF OU EN RENOVATION ! VOUS CONTRIBUEREZ AINSI A LA VITALITE ECONOMIQUE DE NOTRE COMMUNE



Ludovic MASSART, entrepreneur en maçonnerie à la Vigne

Installé à son compte à Plélan de 2000 jusqu'en 2007, il a quitté l'Ille-et-Vilaine pour s'installer à Brest afin de suivre sa femme, finistérienne d'origine.

Après 4 ans passés à La Cavale Blanche, la famille revient et décide de construire à Beignon.

Ludovic remonte alors une entreprise de maçonnerie en avril 2011. Il travaille essentiellement sur les communes de Paimpont, Plélan-Le-Grand et étudie toute proposition plus éloignée.

Il connaît le neuf mais a **choisi la rénovation comme axe principal** (maisons, 1^{ère} dalle pour les maisons à ossature bois, terrasses...). Il s'est aussi spécialisé peu à peu dans **l'éco construction** : enduits à la chaux, chaux/chanvre....

L'année 2012 s'annonce tellement bien que, sans avoir eu le temps de faire de publicité, le bouche à oreille lui a permis de programmer plusieurs chantiers importants : Ludovic envisage d'ailleurs l'embauche d'un apprenti dans les mois à venir.

Contact / informations : 02.97.93.69.09 / 06.63.91.90.14 massart.ludovic@orange.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION VIVE LE SPORT

Section Eveil Sportif

24 enfants (de 3 à 6 ans) participent, depuis septembre dernier, aux cours qui se déroulent tous les lundis soirs dans la salle de motricité de l'école publique.

Section VTT

35 jeunes (de 7 à 18 ans) randonnent chaque samedi au départ du stade de football.

Ils sont répartis en 3 groupes :

- 7/8 ans : de 10 h 45 à 12 h 15
- 9/11 ans : de 9 h à 10 h 45
- +12 ans : 13 h 15 à 15 h

Afin de structurer la section, des tenues ont été créées pour les jeunes.

Animations durant les vacances scolaires

L'association organise, pour les jeunes de 7 à 15 ans (de 9 à 17 h), entre 3 et 5 journées d'animations durant les différentes vacances scolaires.

Les activités sont variées (jeux extérieur, de société, VTT, piscine, tennis de table, etc...) et un programme est diffusé avant chaque période.

Contact : avls56@orange.fr

ENTENTE PONGISTE BEIGNONNAISE

1er Tournoi de Noël

Le club a co-organisé avec l'Association Vive le Sport une journée dédiée au tennis de table.

La manifestation a débuté le matin par une initiation pour une quinzaine de jeunes. L'après-midi 2 tournois ont réuni 22 joueurs de 8/12 ans et 10 joueurs de 12/16 ans. Le père Noël a distribué bonbons à tous les enfants (petits et grands) pour le bonheur de tous !

Le soir, les 36 adultes ont pu se « confronter » lors de rencontres tout à fait amicales !

Entraînements

Les cours, ouverts à partir de 14 ans, ont lieu tous les jeudis soir à partir de 20 h 30 dans la salle polyvalente.

Contact : Frédéric Carrera - 06.80.54.35.06



Vous aimez la danse et la musique bretonnes !

L'association "Beignon Danses et Loisirs" vous attend tous les **mercredis soirs** (sauf vacances scolaires) de 20 à 22 h à la salle multifonctions de Beignon, pour vous initier aux pas de l'Andro, de l'Hanter dro, de la Mazurka, de la Ridée ou du Laridé et aux nombreuses autres danses du **patrimoine Breton**.

Nous organisons au mois de mars un **Fest-Noz** très apprécié des habitués grâce au choix des groupes qui animent cette soirée. Retenez la date du 10 mars 2012.

Le week-end quelques "mordus" mettent en pratique leur apprentissage dans les fest-noz des environs.

Contact : Marie-Cécile LETHIEC 06 74 62 35 98



Rando de l'Aff

Très vif succès pour la 1^{ère} « rando de l'Aff » qui s'est déroulée sur la commune le samedi 12 novembre dernier.

En effet, près de **1 200 marcheurs et VTTistes** se sont donnés rendez-vous au stade municipal.

L'organisation de cette manifestation était conjointe : **Association Vive le Sport et Comité des Fêtes**. Le partenariat associatif a fait mouche !

Les organisateurs ont été félicités par les participants extérieurs à Beignon et habitués à ce type de manifestation.



Fléchage, sécurité des différents parcours, ravitaillements : tout était prévu pour que l'évènement soit réussi.

Les différents chemins ont permis de **découvrir les différents « visages » de Beignon** : terrain de foot, zone artisanale, forêt et bien sûr la vallée de ... l'Aff !

Les jeunes de la section VTT de l'association beignonnaise ont pu ainsi participer à leur 1^{ère} manifestation officielle dans des conditions de sécurité optimum (par groupe restreint et encadrement par des adultes).

Encore
BRAVO
à tous !

(photos
BRESON) Sylvain



LA VIE ASSOCIATIVE

Olympic Club : une saison pleine de promesses !

En effet, l'année 2011 des seniors a été une des plus prolifiques, après la montée en D2 au mois de mai, les seniors 1 poursuivent leur progression et sont actuellement deuxième de leur groupe. Ils brillent également en coupes, car après deux tours de coupe de France, ils ont atteint pour la 1^{ère} fois de leur histoire, le sixième tour de la coupe de Bretagne.



O.C. Beignon – Séné, avant le coup d'envoi.

Sorti par Séné, équipe de ligue, DRH (voir photo), avec deux buts encaissés en toute fin de match. Tout près de l'exploit !

Les seniors 2, vivent une saison compliquée, ils sont 5^{ème} de leur groupe de D4 et la montée semble s'éloigner. Après des vacances méritées, les seniors reprendront, avec beaucoup d'espoir, leurs championnats le 22 janvier.

Equipes jeunes :

Une deuxième équipe U7 – U8 est engagée pour la rentrée de janvier, l'OCB recrute des jeunes nés en 2003 et 2004.

Contact : Patrick ROULLOIS – 06 60 91 96 19 – roullois.patrick@wanadoo.fr

Entraînements les mardis de 17 h.30 à 18 h.45. Matches les samedis à 14 h.



Equipe U 9 – U 10



Equipe U 7 et U 8

L'arbitrage foot vous tente !

Vous avez 15 ans ou plus, devenez l'arbitre de l'OCB

Formation assurée et équipement fourni par le club. Dernier examen fin janvier, pour couvrir la saison 2011 / 2012. Arbitrage matches de jeunes le samedi après-midi (si vous avez moins de 18 ans) ou le dimanche pour les matches seniors (si vous êtes majeur). Possibilité de rester joueur au club pendant deux demi-saisons.

contact : Jean-Michel Tertrais, président - 06 08 26 10 21

Chasseurs et randonneurs

A l'occasion de plusieurs réunions de quartier, des questions sur la « cohabitation » chasseurs/randonneurs ont été posées.

Tout d'abord, il est important de préciser que **l'exercice de la chasse est régi, notamment, par un arrêté préfectoral (publié chaque année et affiché en mairie).**

Il spécifie notamment les jours de chasse autorisés sur le département. De plus, le règlement intérieur de chaque société peut émettre des restrictions complémentaires.

Voici les éléments essentiels à retenir :

Ouverture générale de la chasse
du 25/09/2011 au 29/02/2012

Horaires

Du 25/09 au 29/10/2011: de 8 h 30 à 19 h

Du 30/10/2011 au 29/02/2012 : de 9 h à 17 h 30

Jours interdits (selon arrêté préfectoral)

Mardi et vendredi (à l'exception des jours fériés)

La Société Communale de Chasse a choisi de ne chasser que les jeudis, dimanches et jours fériés (*exceptionnellement le samedi*).

Dans des circonstances exceptionnelles (*dégâts aux cultures agricoles, aux biens privés ou publics*), des battues (chasse en groupe) peuvent être autorisées par le préfet du 01/06 au 14/08. Cela s'est notamment produit dernièrement sur le village de la Lande et sur le terrain de football.

Aux beaux jours les nombreux chemins présents sur la commune sont librement accessibles aux randonneurs (qui peuvent être chasseurs...), mais soyez prudents en période de chasse !

Merci aux Présidents qui nous ont reçus.

contacts :

- Société Communale de Chasse
Roger Glais 02.97.75.75.88

- Société de Chasse du Plessis
Klébert Bompays 02.97.75.76.60



L'AGENDA



Date	Thème	Organisation	Lieu
Janvier			
Samedi 21	Repas bénévoles	Comité des fêtes	Salle multifonctions
Mars			
Samedi 10	Fest Noz	Beignon Danses Loisirs	Salle multifonctions
Samedi 17	Repas dansant du foot	OCB	Salle multifonctions
Samedi 23	Repas de printemps	Club de la Vallée de l'Aff	Salle multifonctions
Samedi 31	2ème soirée ados	Mairie - Com° jeunesse	Salle multifonctions
Avril			
Dimanche 15	Loto	Ecole Sainte Marie	Salle multifonctions
Samedi 21	Marché de printemps	Association Renouveau de la chapelle Ste Reine	Chapelle Sainte Reine
Dimanche 22	Elections présidentielles		Salle multifonctions
Mai			
Mardi 1er	Course du muguet	Comité des fêtes	Bourg
Dimanche 6	Elections présidentielles		Salle multifonctions
Samedi 12	17e Foulées Beignonaises	Comité des fêtes	Bourg
Samedi 26	40ème anniversaire	OCB	Stade
Juin			
Samedi 2	Concours de palets	OCB	Stade
Vendredi 8	Fête des parents	Mairie	Salle multifonctions
Samedi 9	Kermesse	Ecole publique	Ecole publique
Dimanche 10	Elections législatives		Salle multifonctions
Samedi 16	Kermesse	Ecole Sainte Marie	Ecole Sainte Marie
Dimanche 17	Elections législatives		Salle multifonctions
Samedi 23	Fête de la musique	Mairie	Bourg

SMICTOM

Collecte
bac jaune :

Judi 26 janvier
Judi 9 février
Judi 23 février
Judi 8 mars
Judi 22 mars
Judi 5 avril
Judi 19 avril
Vendredi 4 mai
Vendredi 18 mai
Vendredi 1er juin
Judi 14 juin
Judi 28 juin



Sortie du bac jaune le
mercredi soir

ÉcoWatt Bretagne **Rte**
Le bon geste énergie Réseau de transport d'électricité

En hiver, le matin et de 18h à 20h
**Offrez une pause
à votre électricité**

Adoptez l'EcoWattitude Inscrivez-vous sur ecowatt-bretagne.fr

Une action du Planet électrique breton

ETAT CIVIL



NAISSANCES

LABBE Maëline	11 octobre	Rennes
BOITEL Noémie	30 octobre	Rennes
BADOUAL Baptiste	04 novembre	Rennes
JOBIN-CÔME Anna	11 novembre	Rennes
GALODE Maëthis	14 décembre	Ploërmel
LE ROY Edern	18 décembre	Rennes
NICOUL Juliette	19 décembre	Rennes
NICOUL Marilou	19 décembre	Rennes

DECES

JANTAC Alain	23 novembre	Rennes
--------------	-------------	--------

BILAN 2011 :

30 naissances, 5 mariages et 4 décès